

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
: : : six mois, 14 : :
: : : un an 25 : :

Les lettres, réclames et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris chez M^r. LAFFITE-BULLIER et C^o, 90, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de M^r. HAVAS LAFFITE BULLIER et C^o pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 4 Avril 1867.

BULLETIN.

Les feuilles officielles et officieuses nous paraissent atteintes depuis quelque temps d'un mal fort inquiétant et dont les progrès sont tels que la guérison paraît impossible, si on ne savait avec quelle facilité ces honnêtes personnes se remettent des émotions les plus fortes et changent de peau d'un matin à l'autre. Ce mal, non défini encore par la Faculté et inconnu en France jusqu'ici, c'est la peur de la Prusse. Nous avons aujourd'hui une nouvelle occasion d'en étudier les phases.

Une discussion, dont nous reproduisons plus loin le résumé, s'est ouverte au sein du Parlement de l'Allemagne du Nord, relativement à la question du Luxembourg. Naturellement, on était curieux de savoir ce que pensait M. de Bismark. Le ministre prussien « a fait valoir en termes pleins d'élévation, — c'est le *Moniteur du soir* qui parle, — la nécessité pour l'Allemagne de tenir compte des justes susceptibilités de la France. » Et voilà ce qui réjouit le *Moniteur* et tous les journaux qui reçoivent un mot d'ordre. Leur jubilation est extrême parce que M. de Bismark ne nous a pas menacé de ses terribles fusils à aiguille! Eh! messieurs les officieux, depuis quand devons-nous demander aux ministres du roi de Prusse s'ils sont contents de nous?...

L'opinion publique qui pense parfois autrement que le *Moniteur* à un sou, se demande si les organes du gouvernement français doivent se préoccuper à ce point, de ce que pense ou ne pense point M. de Bismark, et s'il ne vaudrait pas mieux rechercher les moyens de sortir de la malheureuse situation où nous nous trouvons, rassurer notre commerce et notre industrie alarmés.

Nous ne sommes pas les seuls à nous étonner du marché si prestement conclu entre la Russie et les Etats-Unis; le journal la *Turquie* se préoccupe des conséquences que peut avoir le traité de cession de l'Amérique russe aux Etats-Unis.

Les appréciations de la presse anglaise sont assez curieuses. D'après le *Daily Telegraph*, la Russie aurait eu surtout pour objet, dans la prévision d'événements importants de faire croire au monde que la puissance des Etats-Unis renforcerait au besoin celle de la Russie dans une nouvelle guerre de Crimée. Le *Daily News* dit que le gouvernement russe sera certainement blâmé, pour cette transaction; que c'est à l'Angleterre qu'il aurait dû offrir le territoire en question.

Le *Morning Herald* semble désirer que le gouvernement anglais intervienne au sujet de la cession conclue; mais le *Times* est plus accommodant; il trouve le marché tout naturel. Envisageant la position que les événements pourraient faire au Canada anglais dans l'avenir, il déclare que l'Angleterre ne conserve les provinces canadiennes que pour plaire aux Canadiens et qu'elle est toute disposée à leur donner une complète indépendance du moment où elles le demandent.

Est-ce qu'en Angleterre on songerait déjà à la morale de notre bon La Fontaine: « Les raisins sont trop verts... »

Il paraît que l'agitation des populations orientales continue, à en juger par la dépêche suivante de Constantinople: « *Omer Pacha* partira incessamment pour aller prendre le commandement des troupes dans l'Epire et la Thessalie. »

J. REBOUX.

PARLEMENT DE L'ALLEMAGNE DU NORD.

Séance du 1^{er} avril 1867.

M. de Bismark se déclare prêt à répondre immédiatement, à une interpellation annoncée par M. de Bennigsen.

M. de Bennigsen dit: Un bruit inquietant est répandu. On dit que l'Allemagne doit perdre le Luxembourg, un berceau des souverains allemands. Le Reichstag désire savoir quelle est l'attitude des gouvernements confédérés vis-à-vis de cette question, car il s'agit d'une forteresse fédérale allemande, d'un pays allemand, d'une frontière allemande et d'une popu-

lation essentiellement allemande qui ne songe pas à devenir française. L'orateur donne lecture d'une lettre venant du Luxembourg qui est une sorte de cri de détresse adressé au Reichstag. Cette lettre dit que sur les 200,000 habitants du Luxembourg il n'y en a guère que 200 qui ne parlent pas allemand.

Devant cette situation, continue, l'orateur, cessent toutes les divergences de partis. Tous les partis s'unissent dès que les intérêts de l'Allemagne seront menacés, et ils appuieront vigoureusement le président du conseil des ministres en face de l'étranger. Nous voulons la paix, mais nous ne craignons pas la guerre lorsqu'il s'agit de repousser la première tentative de la France de porter atteinte à notre honneur. En faisant promptement et résolument une réponse aux tendances bellicieuses de la France, nous les étoufferons dans leur germe. Ce serait une faiblesse de se taire. La parole du Roi que pas un village allemand ne doit être perdu, est gravée dans les souvenirs reconnaissants du peuple. Que le Roi fasse appel au peuple, il le trouvera uni. L'œuvre de la constitution peut être terminée en peu de jours devant la menace d'une insinuation étrangère. Nous ne cherchons pas la guerre, mais si elle éclate, que la France en porte la responsabilité. Les deux nations allemande et française peuvent vivre en paix et prospérer l'une à côté de l'autre, et la guerre leur ferait éprouver à toutes deux de grandes blessures, mais si la France veut entraver l'œuvre de notre constitution, nous lui montrerons que l'Allemagne est unie.

M. de Bismark répond ainsi à l'interpellation de M. de Bennigsen:

Par la dissolution de la Confédération germanique, le roi de Hollande est rentré dans ses pleins droits de souveraineté sur le Luxembourg. L'union avec la Confédération du Nord excite dans ce pays une certaine répugnance à cause des lourdes charges militaires qu'elle impose. Il existe aussi dans les plus hautes régions politiques un certain désappointement occasionné par les succès de la Prusse. Au mois d'octobre dernier, la Hollande a demandé l'évacuation de la forteresse de Luxembourg. Le gouvernement ne désirant pas qu'il y ait des souverains étrangers dans la Confédération du Nord, n'a pas cru devoir exercer une pression sur les Pays-Bas.

On n'a rendu que justice à la Prusse lorsqu'on a reconnu dans une position éminente que la politique prussienne cherchait à ménager la susceptibilité de la nation française, naturellement en

tant que cela est compatible avec son honneur. Le gouvernement prussien a trouvé et trouve les motifs d'une pareille politique dans une appréciation équitable de l'influence que doivent exercer les relations pacifiques et amicales avec un peuple puissant, et c'est par les mêmes motifs que je m'abstiendrai de répondre par oui ou non à la seconde partie de l'interpellation.

Les paroles de cette seconde partie sont telles qu'elles conviennent parfaitement à une représentation placée sur le terrain national, mais elles ne sont pas du domaine de la langue diplomatique qui est employée pour traiter les questions internationales, aussi longtemps qu'elles peuvent être maintenues dans la voie pacifique. La Prusse ne suppose pas qu'il y ait quelque chose de définitivement conclu entre la Hollande et la France, mais elle ne peut pas affirmer le contraire. La question a été mise en avant officiellement par un mot du roi de Hollande qui a demandé à l'ambassadeur de Prusse, comment la Prusse accueillera-t-elle une cession de sa souveraineté? La Prusse a répondu qu'elle devait en laisser la responsabilité au roi de Hollande.

Du côté de la Prusse il n'y a aucune raison pour faire une déclaration. La Prusse tiendra compte des vues des co-signataires des traités de 1839, de l'avis de ses confédérés allemands et de l'opinion publique représentée par le Reichstag. La Hollande a offert ses bons offices pour des négociations entre la Prusse et la France. Cette offre a été déclinée. Le caractère de la question ne permet pas de donner de plus amples explications. Les gouvernements du Nord espèrent qu'on réussira à maintenir les droits de l'Allemagne par la voie pacifique et que les bonnes relations avec les puissances étrangères seront maintenues.

Le président du Reichstag dit qu'il soit dans les applaudissements de l'assemblée la preuve que l'interpellation est vidée d'une manière satisfaisante et par l'exposé de ses motifs et par la réponse qu'il a faite.

REVUE DES JOURNAUX.

L'incident qui s'est produit dans le parlement du Nord, il y a deux jours, est l'objet des commentaires de la presse; voici ce qu'en dit le grand *Moniteur*:

« La séance du 1^{er} avril a été remplie par une longue discussion sur la politique

extérieure, soulevée par une interpellation de M. Bennigsen, à laquelle le comte de Bismark a répondu. On trouvera plus loin, aux nouvelles étrangères, le résumé télégraphique des discours de M. de Bennigsen et du président du Conseil. »

Certes, ce ne seront pas ces quelques lignes qui envenimeront la question pendante entre la France, la Hollande et la Prusse. Le *Constitutionnel* ne se montre guères moins prudent que la feuille officielle: « Quelque droit que nous ayons de contester, d'une manière absolue, certaines assertions de M. de Bennigsen, qui sont d'ailleurs suffisamment réfutées par les paroles de M. de Bismark, nous rendons pleine justice, écrit M. Paulin Limayrac, à la modération relative de son langage et nous ne pouvons que nous associer à la pensée de l'orateur, quand il dit que les deux nations allemande et française peuvent vivre en paix et prospérer l'une à côté de l'autre, et qu'une guerre entre elle serait désastreuse. M. Paulin Limayrac est, d'ailleurs, complètement rassuré par la loyauté avec laquelle M. de Bismark a déclaré que le Luxembourg était un pays parfaitement indépendant, appartenant au roi des Pays-Bas et dont ce dernier pouvait disposer librement sous sa responsabilité. »

Le *Journal des Débats* se tient pour moins satisfait que le *Constitutionnel*:

« Ce M. de Bennigsen, dit cette feuille, est véritablement un foudre de guerre, et l'on a vu le moment où il allait se mettre à la tête du Parlement pour ouvrir la campagne contre la France. Heureusement, ses collègues n'étaient point parvenus au même degré d'exaltation. M. de Bennigsen a remis l'épée au fourreau. M. de Bismark a tenu, comme de juste, un langage plus modéré et plus diplomatique. Il ressort de son discours que des négociations pour la cession du Luxembourg sont entamées entre la France et la Hollande, mais qu'il n'y a rien encore de décidé, et que le roi de Hollande en a informé officiellement le gouvernement prussien, en lui demandant comment cette cession, si elle avait lieu, serait accueillie par la Prusse. A quoi il a été répondu que la Prusse n'avait pas encore à se prononcer sur ce sujet, qu'elle laissait au souverain des Pays-Bas la responsabilité de ses actes, et que, le cas échéant, elle tiendrait compte, avant de prendre une détermination, des vues des puissances co-signataires des traités de 1839, de l'avis de ses confédérés allemands et des dispositions du Reichstag. Il y a donc, quant à présent, un fait acquis, à

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

DU 5 AVRIL 1867.

— 5 —

LES ROQUEVAIR

— II —

(Suite. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX du 3 avril).

— Tenez, maman, dit Louis, voyez ces belles violettes, je vous les apporte.

Madame de Roquevair, oubliant que l'odeur de ces fleurs lui faisait mal aux nerfs, embrassa tendrement son fils et mit le bouquet dans son sein.

Paul et son aïeule échangeaient furtivement et presque malgré eux un regard. Madame de Roquevair, toute au bonheur de caresser son fils, ne s'en aperçut pas.

— Ton précepteur va venir, mon cher Louis, tu sais sans doute tes leçons?

— Oui, maman; M. Duval sera content. Vous savez qu'il l'est toujours.

Et l'enfant, s'asseyant sur un des bras du fauteuil, passa ses mains autour du cou de sa mère, offrant aux baisers maternels son joli front ombragé d'une forêt de cheveux bouclés.

C'était, il faut en convenir, un bien bel enfant que Louis de Roquevair. Il était très-grand pour son âge; son teint était d'une fraîcheur éblouissante; il ressemblait extrêmement à sa mère; ses traits étaient plus régulièrement beaux que ceux de madame Louise de Roquevair. Mais, comme ceux de sa mère, ses pieds étaient trop grands et trop gros, et ses mains rouges et courtes, aux ongles plats et carrés, dénonçaient la vulgarité de race.

Mais la jeune dame de Roquevair aimait dans son fils jusqu'à ses défauts; il était facile de voir que cet enfant régnait dans son cœur comme une idole unique. Orgueilleuse de sa propre beauté, elle attachait aux avantages extérieurs un prix extrême. Elle ne pouvait pardonner à Paul sa ressemblance avec son père et avec son aïeule. Louis était son image à elle, il lui semblait que seul il était son fils.

L'instinct de l'amour maternel s'était fait sentir auprès du berceau de son premier-né, et peut-être que, s'il fut resté fils unique, elle eût été pour lui une tendre mère. Quand on lui présenta l'enfant

qu'elle venait de mettre au monde, elle éprouva un véritable effroi. Louise n'avait jamais vu d'enfants naissants; et ces pauvres créatures encore presque informes sont plus propres à inspirer un tendre intérêt qu'une grande admiration. Paul surtout, noir et chétif, était vraiment hideux. Madame de Roquevair crut avoir donné le jour à un monstre. On la rassura, mais il fut peu difficile de lui persuader de renoncer à nourrir cet enfant.

Une robuste paysanne vint allaiter Paul au château. Madame Louise de Roquevair ne suivit pas sans intérêt le développement de la vie et de la forme chez son fils. Cette petite figure était toujours très-laide; mais enfin elle avait l'apparence d'une figure humaine. La mère commençait à le trouver joli; elle avait vu avec ivresse son premier sourire, elle l'aimait.

Au milieu de ces heureuses dispositions, une nouvelle grossesse se déclara; elle fut excessivement pénible. La souffrance éloigna davantage madame de Roquevair du berceau de Paul, et, quinze mois après la naissance de cet enfant, Louise donna le jour à un second fils.

Quel fut son ravissement quand, après avoir jeté un regard inquiet sur son enfant, elle vit le plus charmant nouveau-né! Sa petite figure, au lieu d'être d'un af-

freux rouge vif, couleur habituelle de ceux qui font leur entrée dans la vie, était blanche et rose, et de jolis cheveux noirs paraissaient sous la dentelle dont on entourait pour la première fois son petit front.

Elle voulut nourrir cette délicieuse créature, et prétendit qu'on avait fait violence à son cœur et à sa volonté en l'empêchant de nourrir Paul; mais que pour cette fois rien ne l'empêcherait de remplir le plus sacré de tous les devoirs.

Comme, après tout, madame de Roquevair était d'une constitution robuste et très-capable de supporter la fatigue des fonctions de nourrice, bien qu'elle eût l'habitude de se plaindre de ses migraines, et de ses nerfs, on céda à ses désirs; seulement, sa belle-mère se pencha vers elle et lui dit:

— Ma fille, prenez garde!

— Pourquoi? demanda Louise.

— On s'attache à ses enfants surtout par les soins qu'on leur prodigue, par les sacrifices qu'on leur fait; vous serez deux fois la mère de celui-ci, et vous l'aimerez plus que son frère.

— Il n'a pas dépendu de moi, répliqua Louise, de remplir envers mon fils aîné mes devoirs de mère; mon inexpérience m'a fait céder à vos désirs et à ceux de mon mari; tranquillisez-vous, madame, Paul m'est excessivement cher;

et si j'étais capable d'une préférence, elle serait sans doute acquise à celui qui, m'a le premier fait éprouver les douceurs de l'amour maternel.

Madame Sardan de Roquevair ne fut pas rassurée, et elle avait raison. Louise se passionna pour l'enfant qui était sa vivante image; elle lui donna le nom de Louis, le garda seul dans sa chambre. Sa belle-mère offrit de prendre Paul dans la sienne; cette offre fut acceptée avec empressement. La beauté de Louis rendait la laideur de Paul encore plus frappante, et lorsqu'on l'apportait à sa mère souvent sans qu'elle l'eût demandé, elle disait:

— Ce malheureux enfant enlaidit tous les jours; et, sans lui faire une carresse, elle le renvoyait à sa grand-mère.

Les enfants grandirent, et avec eux le fol amour de la mère pour son second fils et son éloignement pour l'aîné.

Paul, jamais carressé, souvent grondé, aimait cependant sa mère avec une extrême tendresse. La douceur de son caractère, ses instincts affectueux le rendaient incapable de jalousie; il se faisait l'esclave de son frère avec un dévouement sans égal; quelquefois celui-ci jetait ses petits bras autour de son cou en lui disant: Mon petit Paul, tu es un bon frère, je t'aime bien.

Paul lui rendait ces carresses, en jetant